

Cadre de formation de la profession enseignante

Juin 2016



Ontario
College of
Teachers
Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

En couverture

Membre des Premières Nations, Bruce K. Beardy est un enseignant agréé de l'Ontario. Il fait partie du corps professoral de l'Université Lakehead, où il exerce au sein du Département de l'éducation des Autochtones de la Faculté d'éducation.

Il tient dans ses mains un dessin anishinaabe illustrant la norme d'exercice de la profession enseignante «perfectionnement professionnel continu», une œuvre qu'il a réalisée pour symboliser la nature riche et variée des activités de perfectionnement professionnel auxquelles participent les membres de la profession, preuve de leur engagement.

Perfectionnement professionnel continu

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.



Table des matières

1	Cadre de formation de la profession enseignante
2	Normes d'exercice, normes de déontologie et Cadre de formation de la profession enseignante
3	Questionnement professionnel
4	Objectifs du Cadre de formation de la profession enseignante
5	Principes directeurs
6	Apprentissage professionnel autodirigé
7	Apprentissage par la pratique
7	Cadre conceptuel de perfectionnement professionnel continu
10	Contextes appuyant l'apprentissage professionnel continu
12	Cours menant à une qualification additionnelle
13	Diplômes d'études supérieures
14	Communication avec le public
16	Références

Le conseil de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a approuvé le *Cadre de formation de la profession enseignante* le 2 juin 2016.

Cadre de formation de la profession enseignante

Grâce à leur apprentissage professionnel continu, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario raffinent leurs connaissances, compétences, pratiques et valeurs professionnelles, lesquelles définissent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante. Le présent document propose quelques processus et occasions de perfectionnement professionnel pour les pédagogues. Cette liste est le résultat de consultations provinciales, de sondages, de groupes de discussion et d'exercices de rédaction axés sur la pratique. Le cadre de formation est un élément de la vision collective du professionnalisme en enseignement dans la province (image 1) que les membres de la profession et du public ont élaboré conjointement.

Vision collective du professionnalisme en enseignement



image 1

L'apprentissage professionnel prend diverses formes. Le cadre de formation est l'un des moyens par lesquels l'Ordre remplit son mandat légiféré de «prévoir la formation continue de ses membres». Il permet également au public de s'informer sur la façon dont les membres de l'Ordre approfondissent et rafraîchissent leurs connaissances. De plus, il appuie la croissance et l'avancement continus de la profession en relevant un large éventail de possibilités d'apprentissage et de formation.

Normes d'exercice, normes de déontologie et Cadre de formation de la profession enseignante



image 2

Les nombreuses possibilités de perfectionnement et d'apprentissage professionnels relevées ici reflètent et renforcent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante. Une vision globale du professionnalisme en enseignement (image 2) illustre bien les liens qui existent entre la pratique éthique; les connaissances, compétences et valeurs professionnelles; ainsi que le perfectionnement professionnel continu.

La norme d'exercice «perfectionnement professionnel continu» souligne bien le fait que l'apprentissage des élèves est lié à l'apprentissage professionnel.

Elle explique aussi combien il est important d'enrichir son apprentissage professionnel autodirigé par les expériences, la recherche et la collaboration.

Norme d'exercice : perfectionnement professionnel continu

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.

– Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006

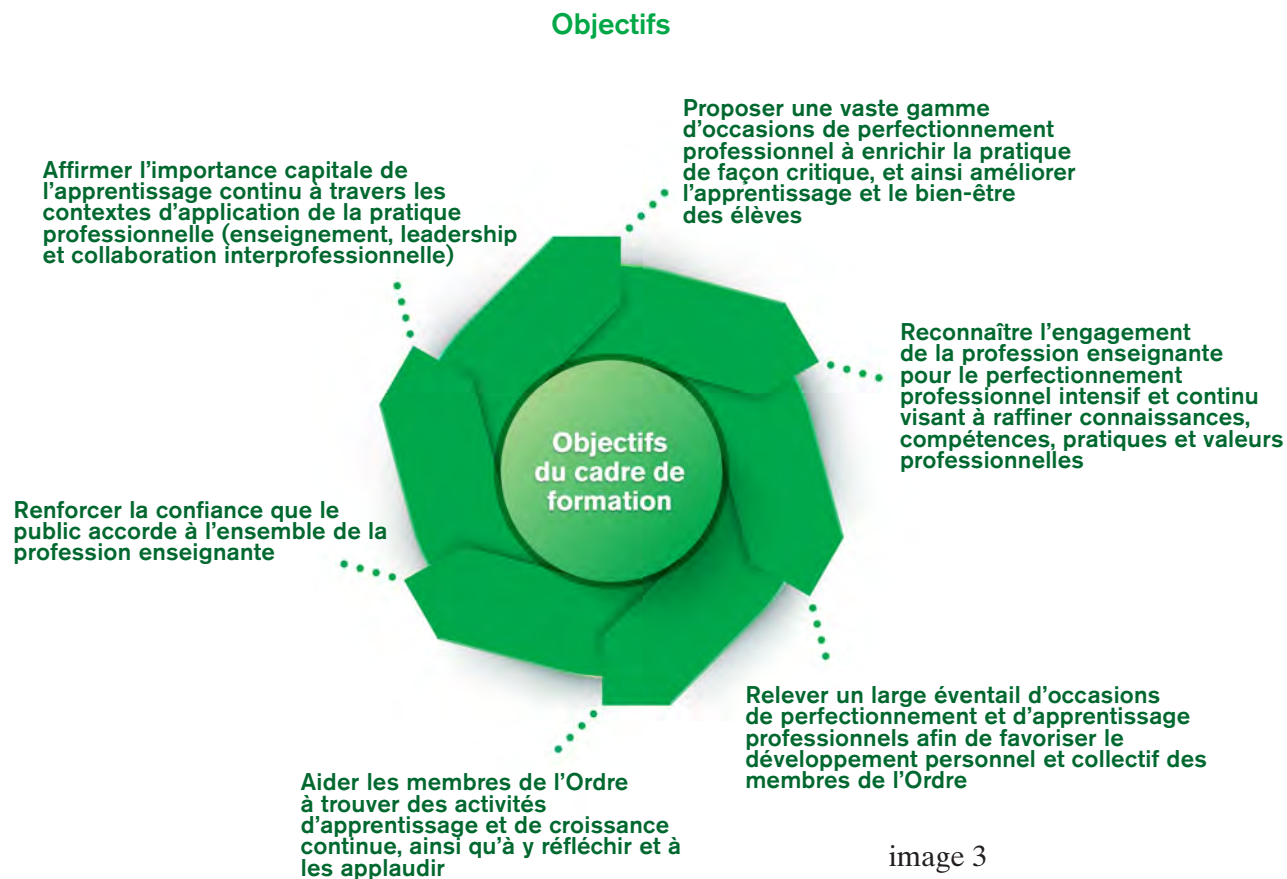
Ensemble, les normes d'exercice et de déontologie ainsi que le cadre de formation pavent la voie à une pratique réflexive éclairée et éthique, et encouragent l'innovation en matière de pratique professionnelle.

Questionnement professionnel

Le Cadre de formation de la profession enseignante comporte une section sur le questionnement professionnel. Son but est d'inciter les pédagogues à réfléchir à leurs activités de perfectionnement autodirigé dans l'optique des divers aspects du perfectionnement professionnel continu énoncés dans ledit cadre.

Objectifs du Cadre de formation de la profession enseignante

Fruit de la collaboration des membres de la profession, le cadre de formation reflète les objectifs suivants :



Le professionnalisme en enseignement se traduit par un engagement pour le perfectionnement professionnel continu, lequel nourrit les connaissances et l'efficacité professionnelles. C'est un principe inextricablement lié à l'apprentissage des élèves. En saisissant ainsi de multiples occasions de renforcer leur apprentissage et leur pratique professionnels, les membres de l'Ordre adoptent un questionnement éthique qui favorise un enseignement et un apprentissage démocratiques.

Principes directeurs

Le Cadre de formation de la profession enseignante étaye un ensemble de principes directeurs (image 4) qui renseignent les pédagogues sur les occasions diversifiées d'apprentissage professionnel continu qui s'offrent à eux. Ces principes comprennent :

Principes directeurs du Cadre de formation de la profession enseignante

Le but de l'apprentissage professionnel est d'améliorer la pratique de façon continue. La formation du personnel enseignant est directement liée à l'apprentissage des élèves.

Une formation à l'enseignement fondée sur les normes permet une approche intégrée de l'apprentissage et du perfectionnement professionnels de la formation à l'enseignement.

Les occasions de perfectionnement professionnel exemplaires reposent sur les principes d'un apprentissage critique et réfléchi chez les adultes.

Les membres de l'Ordre planifient et orientent leur apprentissage professionnel autodirigé, et y réfléchissent de façon critique.

Les communautés de pratique et de questionnement enrichissent l'apprentissage professionnel.

- Le cadre de formation étaye les occasions d'apprentissage fondées sur les besoins des élèves, les intérêts professionnels, les besoins en matière de développement personnel, les politiques et lois provinciales, les divers contextes professionnels et les besoins du système.
- Le cadre de formation encourage les membres de l'Ordre à répertorier leurs forces et intérêts personnels, et à s'en servir dans le cadre de leur apprentissage professionnel.
- Un apprentissage professionnel qui se conforme aux plans d'amélioration des conseils scolaires et des écoles ainsi que des initiatives du Ministère appuie l'apprentissage des élèves.
 - Les normes d'exercice et de déontologie ainsi que le Cadre de formation de la profession enseignante constituent le fondement du perfectionnement et de l'apprentissage professionnels continus.
- Le Cadre de formation de la profession enseignante tient compte des priorités personnelles et professionnelles de chaque personne.
- Il propose aux membres de l'Ordre des occasions d'apprentissage professionnel variées, adaptées et souples.
- Un apprentissage réflexif et critique chez les adultes favorise le jugement et l'éthique professionnels.
- Un apprentissage professionnel responsable la vie durant est un apprentissage motivé, dirigé et évalué par les membres de l'Ordre, et ce, de façon continue.
- L'autonomie professionnelle des pédagogues est au cœur de l'apprentissage autodirigé.
- Le Cadre de formation de la profession enseignante favorise la collaboration.
- Il appuie l'engagement continu pour l'amélioration de la pratique professionnelle comme activité individuelle et collective.
- Il appuie l'engagement continu des pédagogues à améliorer leurs connaissances, compétences, pratiques et valeurs, et à se tenir au courant des nouvelles recherches et initiatives en éducation.

image 4

Apprentissage professionnel autodirigé

«L'autonomie professionnelle et l'apprentissage professionnel autodirigé sous-entendent que l'on s'en remet à notre jugement professionnel pour décider quels sont nos besoins d'apprentissage et de perfectionnement. En tant que pédagogues professionnels, nous nous sommes engagés à parfaire notre apprentissage professionnel de façon continue tout au long de notre carrière. Pour ce faire, nous devons avoir la liberté d'acquérir l'expérience dont nous avons besoin. C'est la meilleure façon d'apprendre.»

– Membre de la profession enseignante

L'autonomie dans l'apprentissage professionnel est au cœur du professionnalisme des enseignantes et enseignants. Naturellement motivés à être contemporains, les membres de l'Ordre empruntent divers chemins de perfectionnement professionnel selon leurs besoins professionnels, leurs intérêts, leurs passions et leurs inspirations. (image 5)

Chemins d'apprentissage professionnel



image 5

Les membres de l'Ordre s'adonnent à une vaste gamme d'activités de perfectionnement professionnel pour améliorer leur pratique et enrichir l'apprentissage des élèves. Ces occasions de formation font partie intégrante du cadre de formation et prennent la forme de perfectionnement professionnel autodirigé et d'activités de formation offertes par les employeurs, le ministère de l'Éducation, les facultés d'éducation, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et ses filiales, les organismes de directions d'école, les organismes d'agentes et d'agents de supervision, ainsi que les associations professionnelles d'intérêt pédagogique. L'engagement des membres de l'Ordre pour la croissance professionnelle continue sert de catalyseur à une pratique professionnelle novatrice, créative et réceptive.

Apprentissage par la pratique

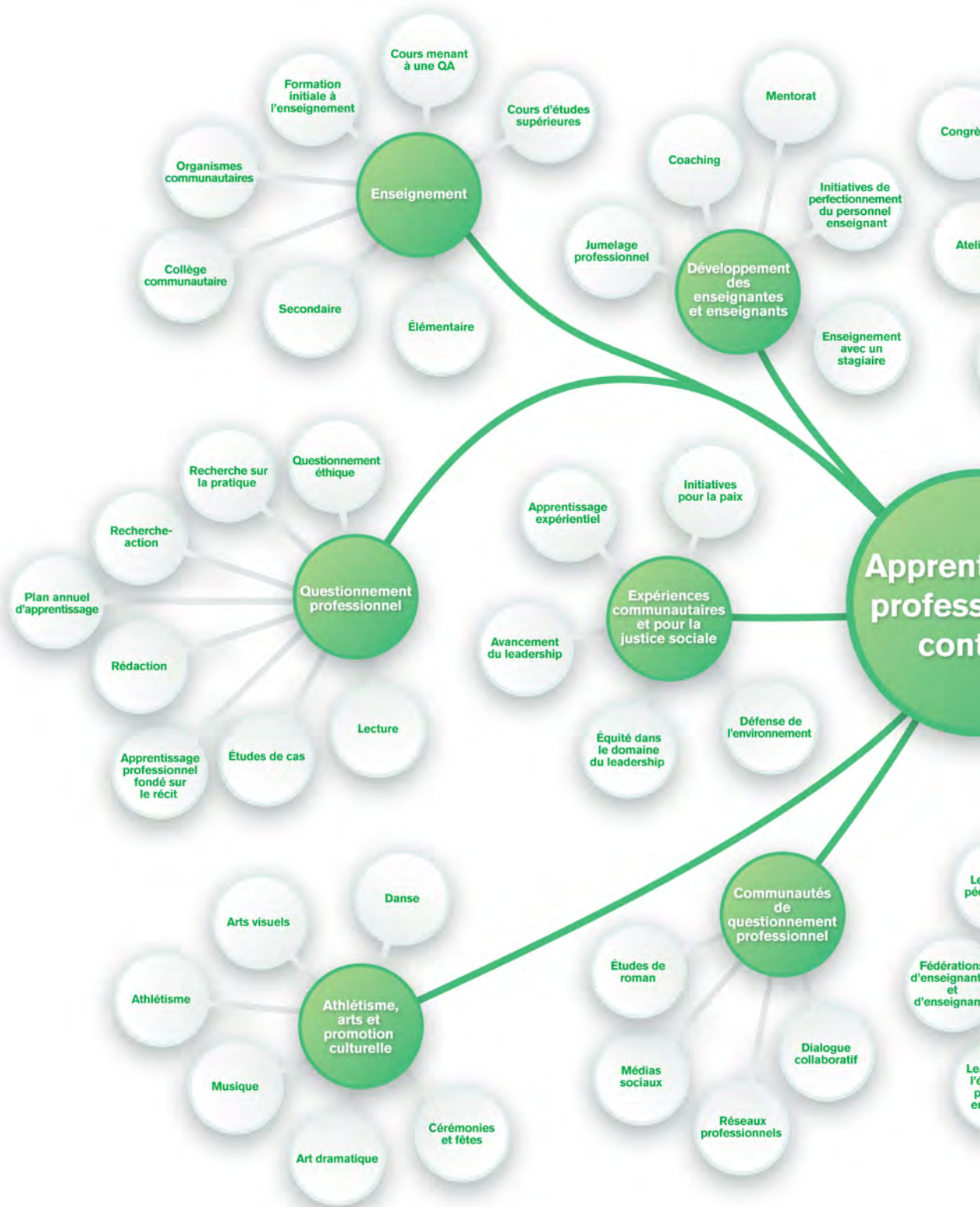
«Il faut écouter les élèves pour savoir et comprendre ce dont ils ont vraiment besoin. Ils sont la force motrice et le guide. En travaillant avec les élèves, avec le temps, on apprend ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. On essaie certaines techniques et on les ajuste jusqu'à ce que l'on trouve celles qui fonctionnent.»

– Membre de la profession enseignante

Selon les membres de la profession, la pratique de l'enseignement est l'apprentissage professionnel le plus important et le plus puissant. Les pédagogues comprennent que leur enseignement et leur expérience en leadership sont des sources d'apprentissage fondamentales dans le cadre de leur pratique. Réfléchir de façon critique à l'exercice professionnel renforce l'apprentissage et l'efficacité. L'apprentissage à partir de la pratique professionnelle peut inclure l'apprentissage expérientiel, transformationnel, relationnel et réflexif. L'autonomie professionnelle est essentielle pour appuyer et faire avancer l'exercice de la profession en raison de la nature évolutive de l'enseignement et de l'apprentissage.

Cadre conceptuel de perfectionnement professionnel continu

Le cadre conceptuel de perfectionnement professionnel continu est né à partir de la rétroaction des membres de la profession enseignante après leur participation active à des formes diverses et complexes d'apprentissage professionnel. Ce cadre conceptuel (image 6) présente des gestes concrets pour comprendre la nature complexe, holistique, interreliée, autodirigée, contextuelle et évolutive d'un apprentissage professionnel continu riche et pertinent pour la profession enseignante. La théorie d'action concrète représentée sur cette image pour synthétiser les diverses formes d'apprentissage professionnel n'est nullement exhaustive.



Perfectionnement professionnel continu

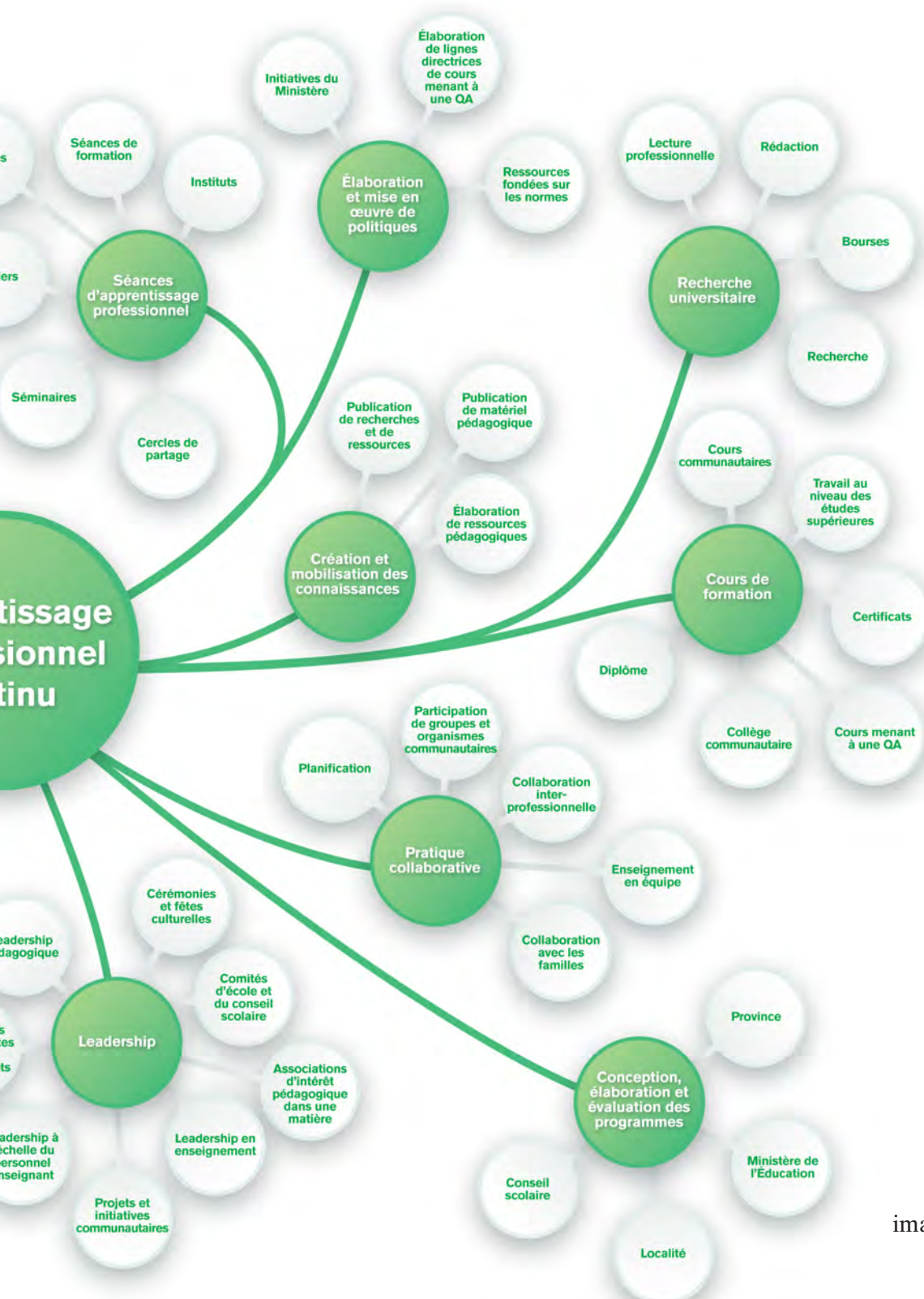


image 6

Cadre conceptuel de perfectionnement professionnel continu

QUESTIONNEMENT PROFESSIONNEL AUTODIRIGÉ

Tenez compte de votre parcours d'apprentissage professionnel pour réfléchir aux points suivants :

- Réfléchissez de façon critique à la vaste nature et aux multiples facettes de l'apprentissage professionnel des membres de la profession enseignante.
- De quelle façon ce cadre conceptuel se rattache-t-il à vos diverses expériences d'apprentissage professionnel continu?
- Discutez de la façon dont ce cadre conceptuel peut être utilisé pour influencer votre propre apprentissage professionnel continu.
- De quelle façon ce cadre conceptuel pourrait-il être enrichi afin de refléter la nature évolutive de l'apprentissage professionnel continu?
- De quelle façon ce cadre conceptuel appuie-t-il la conception de votre propre cadre conceptuel d'apprentissage professionnel?
- Concevez en collaboration une carte conceptuelle pour illustrer l'engagement d'une école ou d'un conseil scolaire relativement à l'apprentissage professionnel pour ainsi appuyer son plan d'amélioration.

Contextes appuyant l'apprentissage professionnel continu

L'apprentissage professionnel se déroule dans des contextes aussi vastes que variés. Ces contextes, formes et milieux divers alimentent les connaissances, compétences, pratiques et valeurs professionnelles des pédagogues. L'apprentissage autodirigé qui en résulte sous-tend la nature évolutive et réceptive de l'enseignement et de l'apprentissage au sein de communautés démocratiques.

La matrice d'apprentissage professionnel suivante, intitulée «Contextes appuyant l'apprentissage professionnel continu : une matrice de l'apprentissage professionnel» (image 7), illustre certains des contextes et processus qui appuient l'engagement des pédagogues pour leur apprentissage professionnel continu. Cette matrice présente les 15 contextes les plus courants selon les consultations provinciales des membres de la profession. Elle peut servir d'outil de réflexion pour explorer et approfondir davantage sa pratique professionnelle.

Contextes appuyant l'apprentissage professionnel continu : une matrice de l'apprentissage professionnel

ÉCOLE	COMMUNAUTÉ	SYSTÈME SCOLAIRE	PROVINCE	ÉDUCATION SUPÉRIEURE
Enseignement	Travaux communautaires	Ateliers à l'échelle du conseil scolaire	Congrès	Cours menant à une QA
Planification en collaboration avec des collègues	Ateliers offerts par d'autres organismes	Journées pédagogiques	Cours menant à une QA	Cours de maîtrise
Journées pédagogiques	Activités artistiques	Congrès	Ateliers offerts par d'autres organismes	Cours menant à un certificat
Enseignement en équipe	Cérémonies culturelles	Séances de formation aux programmes d'études	Présentations	Modules d'apprentissage en ligne
Mentorat	Activités visant la justice sociale	Planification en collaboration avec des collègues	Ateliers d'été	Recherche universitaire
Processus de planification annuelle de l'apprentissage	Occasions de leadership	Présentations	Occasions de leadership	Cours menant à un diplôme
Évaluation du rendement	Congrès	Occasions de leadership	Modules d'apprentissage en ligne	Questionnement professionnel
Occasions de leadership	Présentations	Animation de séances d'apprentissage professionnel	Leadership en matière de programmes d'études	Journal de bord
Présentations	Activités athlétiques	Enseignement	Séances de formation aux programmes d'études	Présentations
Excursions professionnelles	Enseignement	Leadership en matière de programmes d'études	Rédaction de programmes d'études	Enseignement
Coaching entre pairs	Excursions professionnelles	Mentorat	Cours menant à un certificat	Instructeur de cours menant à une QA
Coaching	Communautés de pratique	Questionnement professionnel	Animation de séances d'apprentissage professionnel	Congrès
Réunions de section	Coaching	Ateliers d'été	Planification en collaboration avec des collègues	Recherche-action
Séances de formation aux programmes d'études	Planification en collaboration avec des collègues	Communautés de recherche professionnelle	Enseignement	Ateliers offerts par d'autres organismes
Animation de séances d'apprentissage professionnel	Retraites	Planification stratégique	Questionnement professionnel	Occasions de leadership

image 7

Contextes appuyant l'apprentissage professionnel continu

QUESTIONNEMENT PROFESSIONNEL AUTODIRIGÉ

Tenez compte de votre parcours d'apprentissage professionnel pour réfléchir aux points suivants :

- Réfléchissez de façon critique aux divers contextes qui ont favorisé votre apprentissage professionnel continu.
- Déterminez des contextes, milieux ou forums supplémentaires qui pourraient alimenter votre apprentissage professionnel continu.
- Explorez la façon dont chacun des contextes de la matrice appuie votre apprentissage professionnel (p. ex., salle de classe, école, conseil scolaire, province, communauté).
- Définissez des objectifs d'apprentissage professionnel afin d'appuyer votre croissance professionnelle continue.

Cours menant à une qualification additionnelle

«Les qualifications additionnelles permettent aux enseignantes et enseignants d'approfondir leurs connaissances, leurs compétences, leurs habiletés collaboratives, leur apprentissage professionnel et ainsi d'appuyer l'apprentissage des élèves. Elles leur permettent d'avoir une pratique contemporaine malgré sa nature évolutive.»

– Membre de la profession enseignante

Une qualification additionnelle est un programme d'études offert en plus de la formation initiale à l'enseignement qui s'appuie sur la théorie, la recherche, la pédagogie, les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, et la mise en pratique de la théorie. Ce programme est conçu pour influencer et améliorer la pratique professionnelle. Les cours menant à une QA constituent une autre forme d'apprentissage professionnel autodirigé qui reflète la riche diversité et la complexité du système d'éducation de l'Ontario. Ils soutiennent la pratique professionnelle en invitant les enseignantes et enseignants à se livrer à la réflexion, au questionnement et à la recherche, ainsi qu'à exercer leur leadership au chapitre du curriculum et de la pédagogie pour favoriser une culture scolaire positive, sécuritaire et tolérante. De plus, ils appuient l'apprentissage professionnel continu dans divers domaines de l'enseignement et permettent d'acquérir des qualifications associées à divers rôles de leadership, comme la qualification de directrice ou directeur d'école et la qualification d'agente ou agent de supervision.

Le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner, pris en application de la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, énumère 370 cours menant à une QA en français et en anglais (http://www.oct.ca/members/additional-qualifications/schedules-and-guidelines?sc_lang=fr-ca&). (image 8)

L'Ordre agréé les cours menant à une QA offerts par les établissements autorisés. Quand un membre réussit un cours menant à une QA, la qualification est inscrite à son certificat de qualification et d'inscription.

Cours de perfectionnement professionnel agréés par l'Ordre



image 8

Diplômes d'études supérieures

De riches possibilités de formation et d'apprentissage professionnels s'offrent aux pédagogues qui visent l'obtention de diplômes d'études supérieures. Les activités éducatives auxquelles ils prennent part leur permettent d'enrichir et d'approfondir leurs connaissances, compétences, pratiques et perspectives professionnelles.

Communication avec le public

Des pédagogues cultivés, éthiques, perspicaces, habiles et ayant à cœur de favoriser la croissance de tous les apprenants renforcent la confiance que le public accorde à la profession enseignante. La participation active des pédagogues à de multiples formes d'apprentissage professionnel continu sert l'intérêt du public.

La profession enseignante informe le public, par de multiples mécanismes de communication transparents, qu'elle est sincèrement engagée à suivre une démarche d'apprentissage professionnel continu enrichissante. Il s'agit d'une responsabilité partagée à l'échelle provinciale en même temps que d'un objet du mandat de l'Ordre. (image 9)

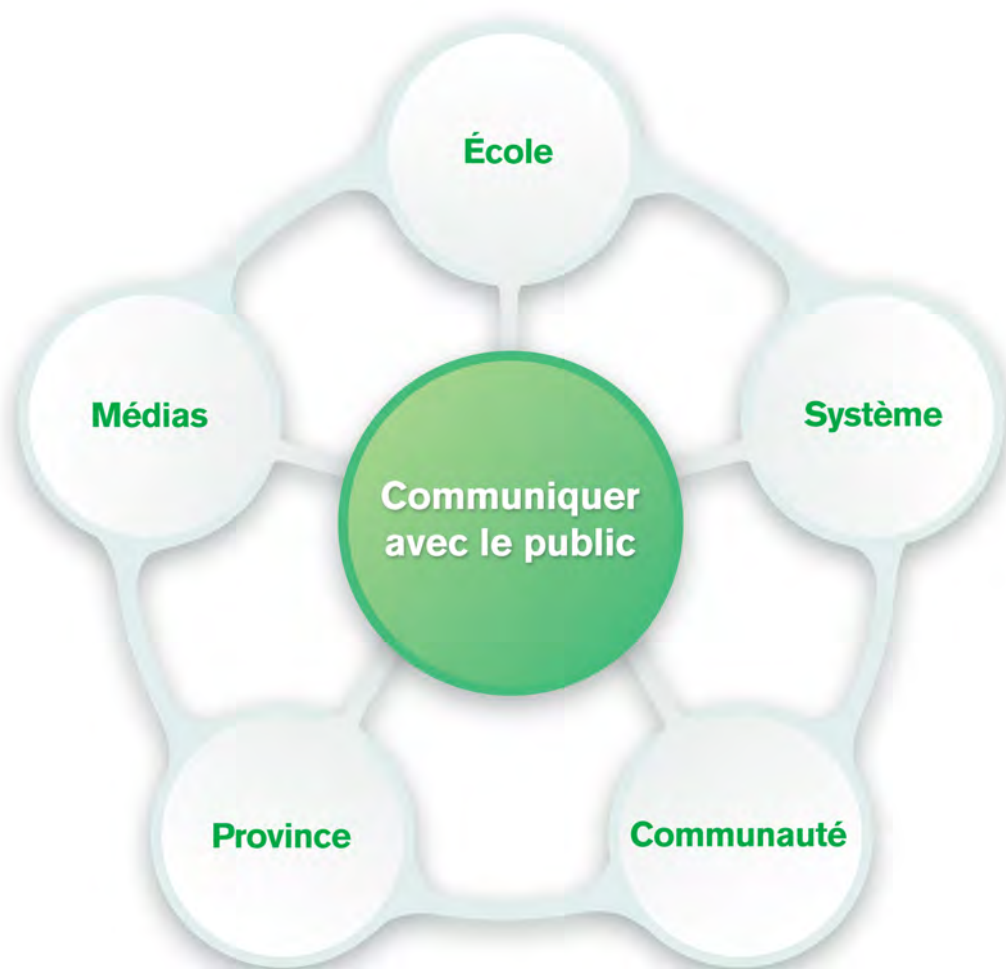


image 9



Références

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO.
Normes d'exercice de la profession enseignante; Toronto; 2006.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO.
Normes de déontologie de la profession enseignante; Toronto; 2006.

Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner

Réflexions

[illegible]

[illegible]

Concepts fondamentaux associés à l'apprentissage professionnel

Collaboration

Apprentissage
autodirigé

Autonomie
professionnelle

Questionnement
critique

Transformation
de la pratique





Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

Pour en savoir davantage :
Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca
www.oeeo.ca

